



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

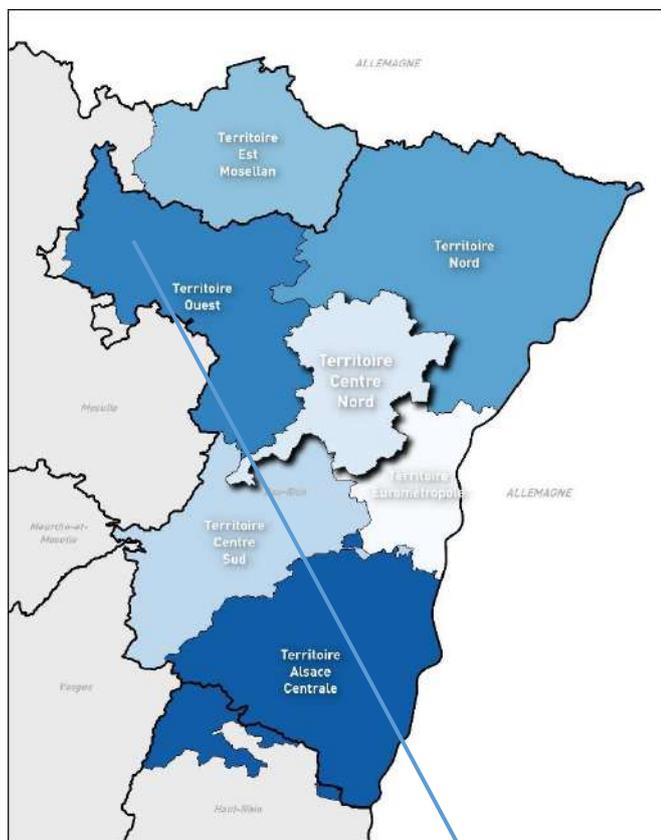
> Synthèse locale eau potable

PERIMETRE DE SARRE-UNION ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE SARRE-UNION ET ENVIRONS

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : **01/01/2017**

Membre du SDEA depuis **23/09/1996**

Nombre de communes : 4

Nombre de délégués : 4

Vos usagers

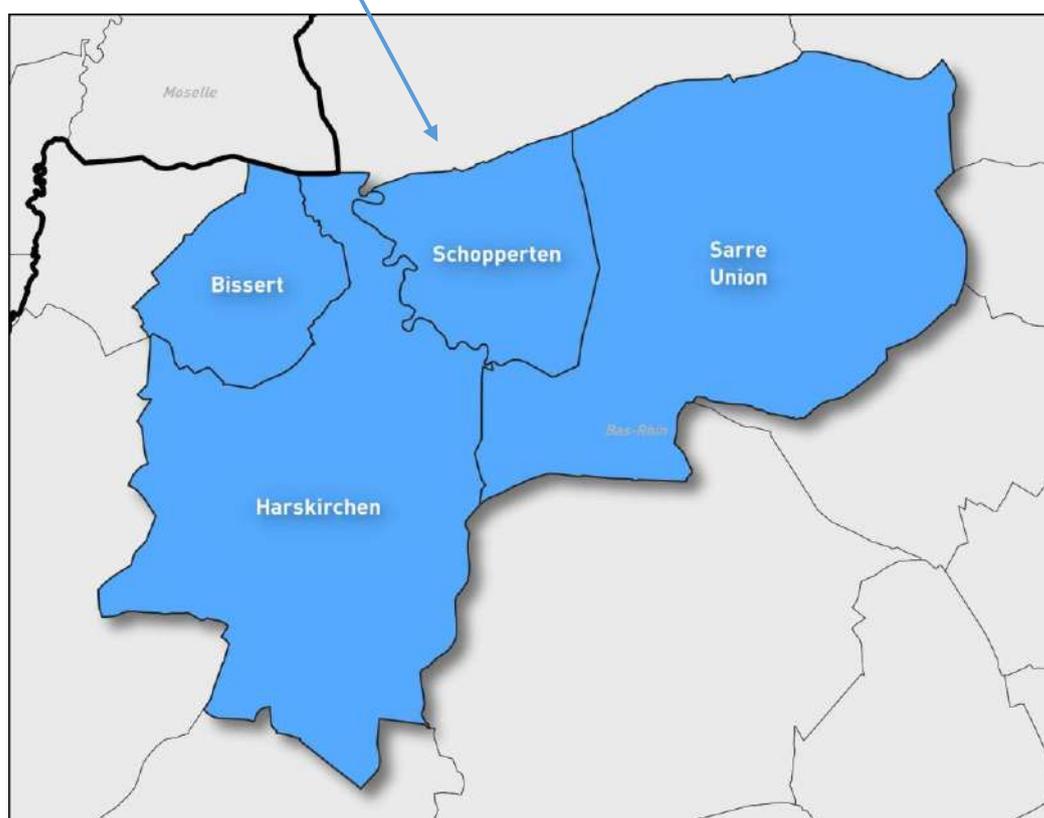
- 1 914 abonnés
- 4 360 habitants desservis

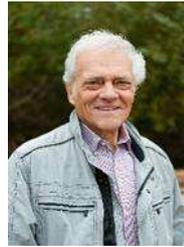
Vos volumes

- 209 106 m³ consommés
- 48 m³ consommés/habitant
- 109 m³ consommés/abonné

Le Gros Consommateur :
SAREL

Territoire : **TERRITOIRE OUEST**
Centre de rattachement : **Saverne**





VOTRE PRÉSIDENT EN 2019 :

Richard BRUMM

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **3 600** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **752** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **21** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **1 019** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **28** %

- **2** puits
- **Aucune** source
- **4** réservoirs (capacité totale de stockage : 1740 m³)
- **Aucune** station de traitement
- **1** unité de désinfection
- **52,007** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **1 245** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **1,8** jour(s)
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **31** h

Indicateurs de performance	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	92
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100%



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 23

Nitrates (mg/l) : Env. 1

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2017	2018	2019
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	22	19	18
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	20	20	18
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Eau de très bonne qualité bactériologique, dure et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre :

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE - BISSERT-HARSKIRCHEN-SCHOPPERTEN

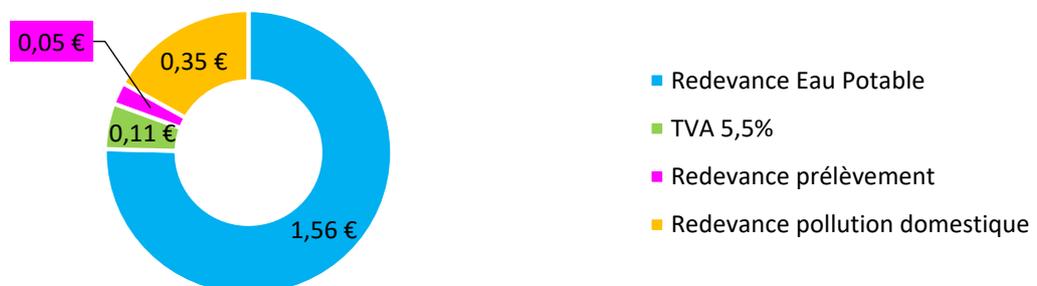
- Part fixe : **35 €HT/an**
- Part variable : **1,27 €HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,562 €HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,072 €TTC par m³ pour 120 m³**

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE - SARRE-UNION

- Part fixe : **35 €HT/an**
- Part variable : **1,37 €HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,662 €HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,177 €TTC par m³ pour 120 m³**

4 829 factures émises dans l'année

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ BISSERT-HARSKIRCHEN-SCHOPPERTEN





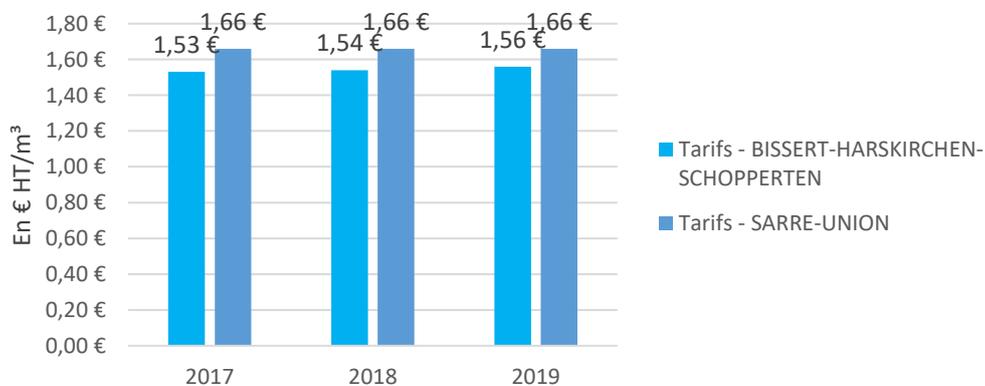
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ SARRE-UNION



Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau





Montant des investissements



Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,9 ans	1,9 ans	2,3 ans
Capital restant dû	388 911 €	349 489 €	502 921 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2 %	2,13 %	NC
Montant des abandons de créances	2 349 €	10 330 €	3 987 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

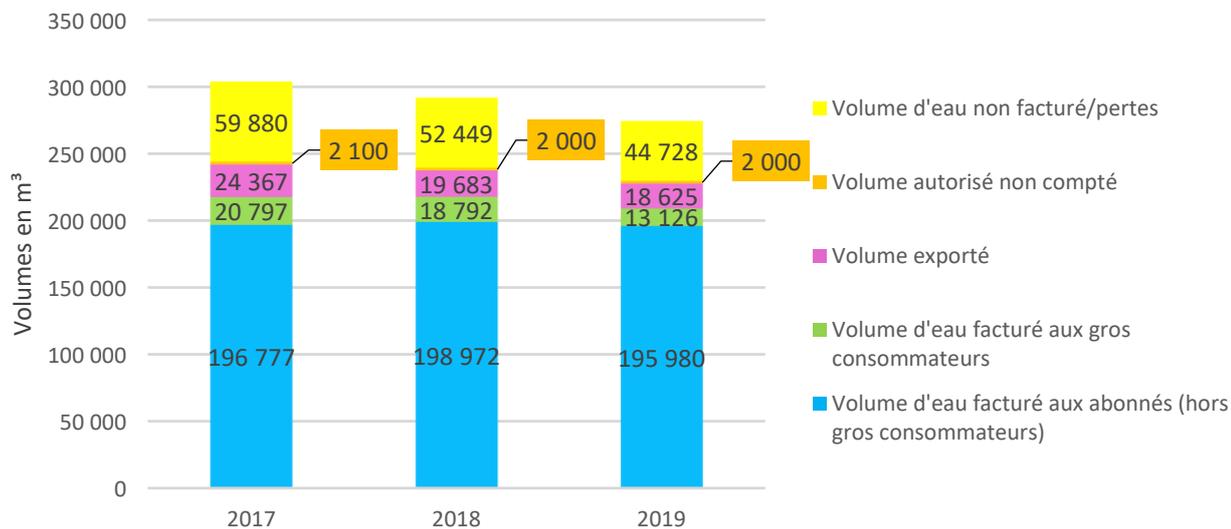
L'année 2019 est marquée par des investissements importants, en lien avec la poursuite du projet de diversification de la ressource par les travaux de raccordement du forage du Tiefgraben et la construction de la station de pompage.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Baisse, dans des proportions sensiblement identiques, des volumes de production (-6 %) et des volumes vendus (-4%). Les pertes restent modérées et sont en léger repli en 2019.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2019
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	5,22‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2019	0,19
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (*)
2019	2,46



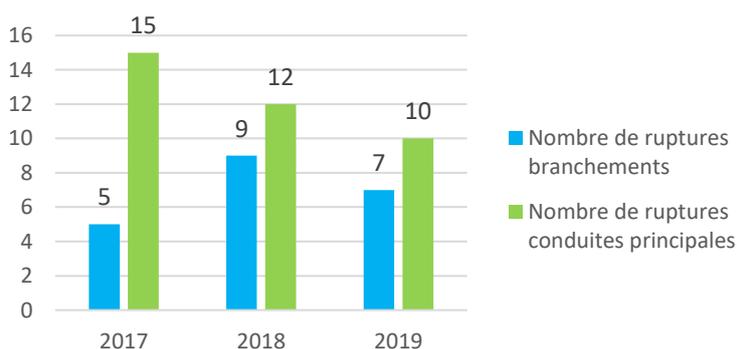
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 171 appareils
- 2 réparations sur poteau d'incendie
- 2 remplacements de poteaux d'incendie

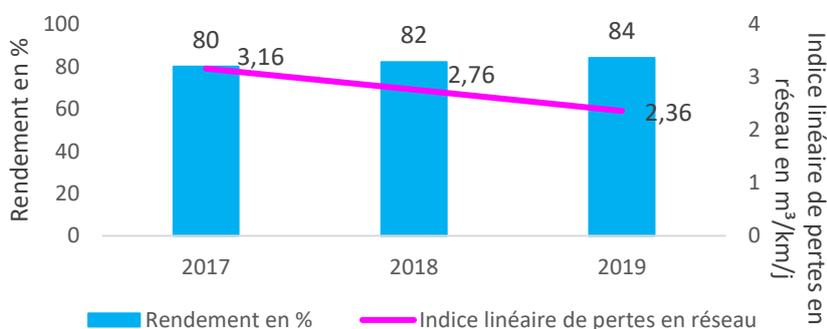
PARC DE COMPTEURS

- 1 928 nombre total de compteurs
- 65 compteurs remplacés, soit 3,37% du parc
- 97% de compteurs radio-relevés

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX



Les performances du réseau progressent légèrement avec un rendement s'approchant de 85%. Pour inscrire ces résultats dans la durée, un plan d'action incluant un diagnostic patrimonial et une refonte de la gestion des données de sectorisation est en cours.

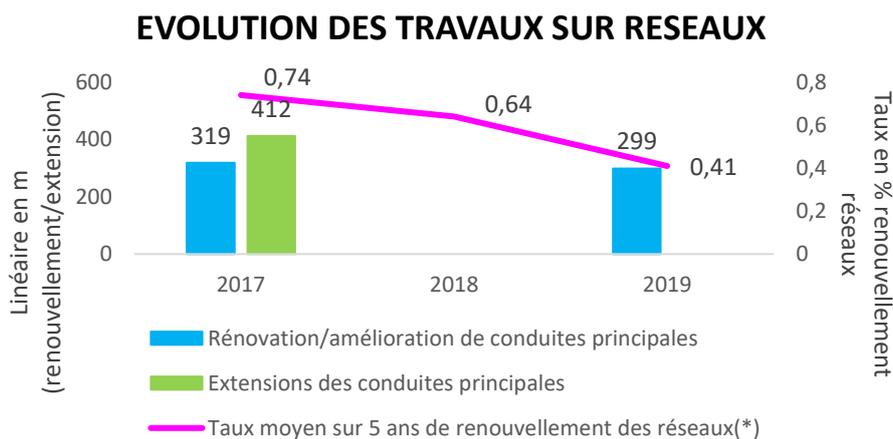


LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

Ouvrages :

Pas de travaux majeurs en 2019 sur les ouvrages exploités. Quelques travaux de mise à niveau des équipements de télégestion. Les 299 ml de réseaux renouvelés correspondent aux travaux de renforcement réalisés route de Bissert à Harskirchen. Le taux moyen de renouvellement de 0,41% /an correspond à la valeur moyenne calculée sur les 5 dernières années et intègre l'ensemble des opérations de rénovation de conduites réalisées sur les 53 km de réseaux formant le patrimoine du périmètre.





VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

Afin de disposer d'une analyse détaillée des résultats et d'optimiser les politiques de rénovation déjà engagées une étude patrimoniale du réseau est programmée. Elle permettra d'affiner les priorités d'investissement-renouvellement des réseaux à prévoir dans les prochaines années, après l'achèvement du projet de diversification de la ressource.

Station de pompage de Voellerdingen



Forage du Tiefgraben



Tuyauterie du forage du Tiefgraben





L'APPLICATION MOBILE ÉVOLUE !

La nouvelle version est disponible depuis votre mobile ou votre tablette. Grâce à cette application SDEA, vous pouvez alerter en direct nos experts de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement 4 clics, et accéder aux services dématérialisés 24h/24 et 7j/7.

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis votre smartphone ou tablette, recherchez « SDEA » sur votre PlayStore (Android) ou App Store (iOS) et cliquez sur « Installer ».

Rendez-vous ensuite sur la rubrique « Mon compte » dans le menu de gauche pour vous connecter avec vos coordonnées. Vous pouvez désormais prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

- > Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- > Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- > Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- > Une inondation par refoulement des eaux usées
- > ...

QUE PERMET LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION ?

- > Signaler des débordements de cours d'eau
- > Accéder à un espace réservé lorsque vous faites partie d'une campagne Goûteur d'eau
- > Évaluer l'application
- > Accéder aux réseaux sociaux et au site internet du SDEA

À NOTER

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il est chargé de la gestion de l'eau.



DEVENEZ UN ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

En toute simplicité vous pouvez : signaler en direct un dysfonctionnement, trouver le SDEA le plus près de chez vous, obtenir des conseils adaptés à vos besoins, contacter les urgences du SDEA 24h/24 et 7j/7, consulter les réseaux sociaux du SDEA, accéder à l'historique de vos signalements. Utiliser l'application du SDEA, c'est choisir une solution :

> **SIMPLE** : une prise en main intuitive et une utilisation facile

> **PRATIQUE** : un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet

> **RASSURANTE** : un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence

> **RESPONSABLE** : une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

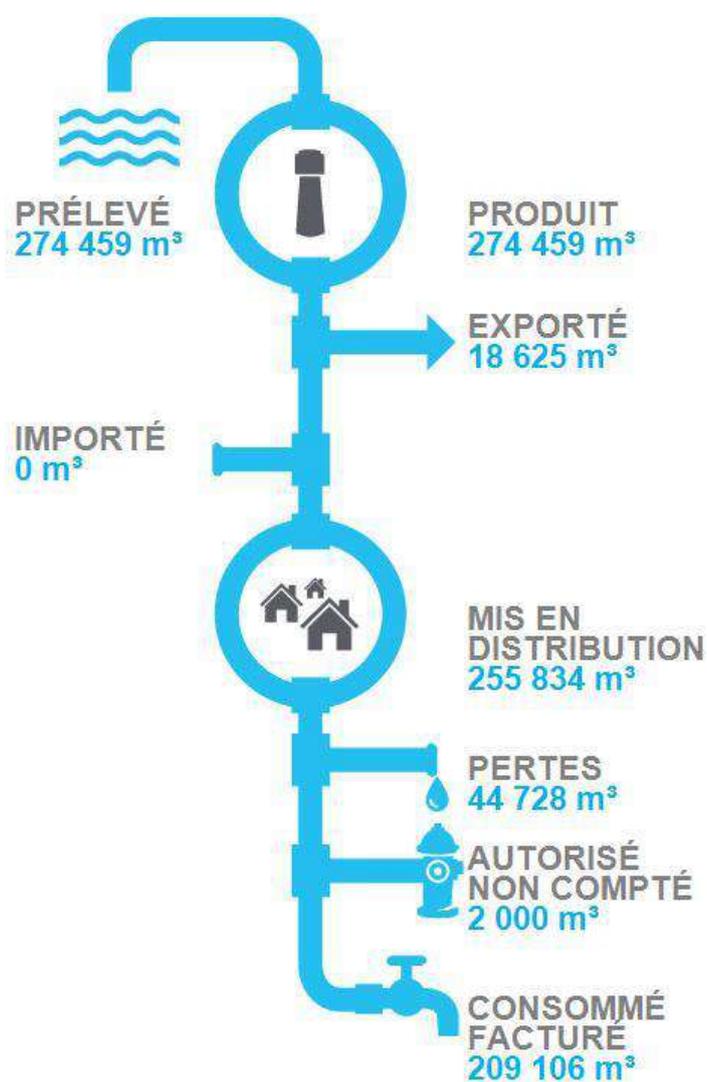
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations)
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

- > Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.



SYNTHÈSE ARS 2019 (voir ci-après)



Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 360
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	2,07 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	18
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	18
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	92
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2,46 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	2,36 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,41 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	3987 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	5,22 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,3 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	NC
P155.1	Taux de réclamations	0,25 ‰



RUPTURES 2019

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
HARSKIRCHEN	Rue du Moulin	Conduite principale	03/10/2018
HARSKIRCHEN	Rue de Sarre-Union	Branchement	06/05/2019
SARRE-UNION	Route de Schopperten	Conduite principale	23/07/2018
SARRE-UNION	Rue des Dahlias	Branchement	18/08/2018
SARRE-UNION	Chemin du Vieux Sarrewerden	Conduite principale	07/09/2018
SARRE-UNION	Route de Schopperten	Conduite principale	09/10/2018
SARRE-UNION	Rue des Romains	Conduite principale	30/10/2018
SARRE-UNION	Rue des Jardins	Conduite principale	08/11/2018
SARRE-UNION	Rue de la Gare	Conduite principale	06/05/2019
SARRE-UNION	Rue de Phalsbourg	Branchement	06/05/2019
SARRE-UNION	Rue des Roses	Branchement	06/05/2019
SARRE-UNION	Route de Sarrebourg	Conduite principale	31/10/2019
SARRE-UNION	Rue du Maréchal Foch	Branchement	31/10/2019
SARRE-UNION	Route de Bitche	Conduite principale	31/10/2019
SARRE-UNION	Chemin de la Sarre	Branchement	31/10/2019
SARRE-UNION	Rue de la Gare	Conduite principale	31/10/2019
SCHOPPERTEN	Rue Principale	Branchement	06/05/2019

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Sarre-Union et Environs

ORIGINE DE L'EAU

Le SDEA – Périmètre de la Région de Sarre-Union et Environs (4560 habitants)¹ est alimenté en eau par 2 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 26 mai 2009 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement préventif de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

19 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 18 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 22,7 °f : (degré français)
- pH : 7,8

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 0,9 mg/l
- Teneur maximale : 1,2 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité ²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 92,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 85,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,05 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Périmètre de la Région de Sarre-Union et Environs est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physicochimiques en vigueur.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.